

**Convention Collective Nationale du 15 décembre 1987
applicable au personnel des bureaux d'études
techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des
sociétés de Conseil, IDCC 1486.**

RAPPORT DE BRANCHE

2013

SOMMAIRE

I.	CONJONCTURE ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE	3
a)	Environnement économique : conjoncture et perspectives (source COE-REXECODE) ...	3
b)	CONJONCTURE ECONOMIQUE 2012 ET PERSPECTIVES PAR METIERS.....	7
•	NUMÉRIQUE.....	7
•	INGÉNIERIE	8
•	ÉTUDES ET CONSEILS	8
•	FOIRES, SALONS ET CONGRES	9
•	TPE/PME	11
II.	LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE	14
a)	Répartition par sexe	14
b)	Répartition par sexe et catégorie	15
c)	Répartition par âge	15
d)	Répartition par ancienneté	16
e)	Répartition par type de contrat	16
f)	Temps plein ou temps partiel ?	17
g)	Durée du travail : répartition par sexe et par modalités.....	17
III	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE ET LES PRÉVISIONS ANNUELLES OU PLURIANNUELLES ÉTABLIES	18
a)	Embauches : maintien des embauches en 2012.....	18
b)	Départs.....	19
c)	Stabilisation en termes d'embauche / des départs → sur périmètre constant : une augmentation des effectifs qui se maintient	19
IV	LES ACTIONS ÉVENTUELLES DE PRÉVENTION ENVISAGÉES COMPTE TENU DES PRÉVISIONS	19
a)	Accord de Branche du 19 février 2013 relatif à la Santé et aux risques psychosociaux au Travail (ANNEXE 1)	19
b)	Formation professionnelle	21
2)	<i>La politique de Formation de la Branche pour 2013 : voir ANNEXE 2.....</i>	21
c)	GPEC.....	21
d)	Partenariats (ANNEXE 3).....	22
e)	Etudes de l'ADESATT.....	22
f)	<i>Etudes de l'OPIIEC.....</i>	23
V	L'ÉVOLUTION DES SALAIRES EFFECTIFS MOYENS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE	24

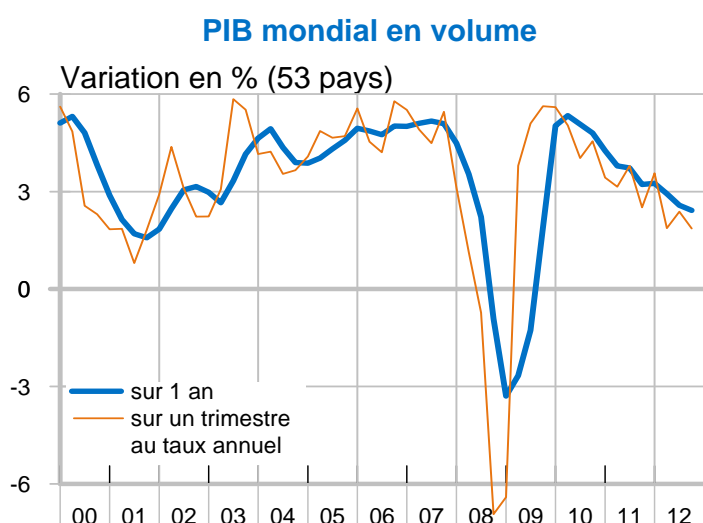
PRÉAMBULE

Le présent rapport de Branche a été élaboré et transmis aux partenaires sociaux conformément aux dispositions des articles L2241-1 et L2241-2 du Code du Travail.

I. CONJONCTURE ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

a) Environnement économique : conjoncture et perspectives (source COE-REXECODE)

L'activité mondiale s'était affaiblie en 2011 après le rebond observé en 2010. Ce ralentissement s'est poursuivi en 2012.



Source : Calcul Coe-Rexecode depuis les instituts nationaux de statistiques

© Coe-Rexecode

La stabilisation des prix des matières premières et plus particulièrement des prix du pétrole a permis d'éviter une accélération des prix. Le regain d'inflation intervenue début 2012 s'est atténué, permettant d'ouvrir une phase d'assouplissement de la politique monétaire quasi généralisée dans les zones émergentes afin de soutenir l'activité réelle face aux incertitudes de la conjoncture mondiale.

La trajectoire de l'économie mondiale reste celle d'un redressement progressif de la croissance, les zones de faiblesse restant cependant japonaise et surtout européenne.

L'économie mondiale : un monde à deux vitesses

Alors que l'Europe et le Japon s'enfoncent dans la récession, la croissance des autres régions du monde a ralenti mais elle ne rompt pas. L'activité de la région d'Europe émergente s'est affaiblie. La crise de la dette souveraine en zone euro a pesé sur les exportations régionales alors que la demande interne a été freinée par les plans d'assainissement des comptes publics et des conditions de crédits pénalisantes.

Avec la baisse du yen, la grille de changes s'est trouvée secouée. L'euro en est la victime collatérale. La monnaie unique s'est nettement appréciée depuis l'automne, ce qui fragilise un peu plus l'activité économique de la zone.

Au quatrième trimestre 2012, le volume du PIB de la zone euro à 17 s'est contracté de 2,3 % l'an. Le climat des affaires reste dégradé et les espoirs d'une amélioration de la conjoncture en 2013 s'en trouvent amoindris. Sur le plan de la gouvernance européenne, les progrès réalisés à la fin du premier semestre n'ont pas ramené une totale sérénité.

En France : recul de l'activité en fin d'année

Une dégradation de l'activité française a débuté à l'été 2011. Elle se poursuit en 2012. Selon la première estimation, le niveau du PIB mesuré en moyenne annuelle a été strictement identique en 2011 et en 2012. La croissance a été ainsi nulle.

La contribution positive des échanges extérieurs nets à la croissance tient toutefois plus à la contraction des importations qu'à la hausse des exportations. Ces dernières ont certes progressé un peu plus vivement que la demande mondiale adressée à la France en 2012 (2,3 % contre 1,4 %, selon nos estimations et celles de l'OCDE, respectivement), mais leur hausse est restée inférieure à celle observée pour l'ensemble de la zone euro (3 % pour les exportations de biens et services en 2012) et elle a disparu en fin d'année. Les exportations de biens et services se sont contractées au rythme de 2,4 % l'an au cours du quatrième trimestre par rapport au trimestre précédent. Surtout, les importations ont fléchi de 0,3 % sur l'ensemble de l'année et de 3,4 % l'an fin 2012.

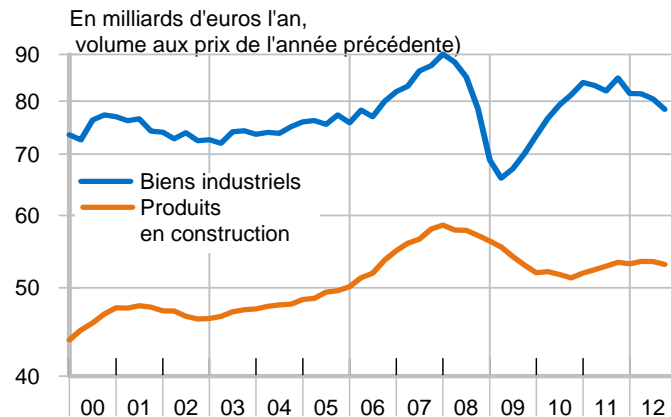
Ce repli est à relier au vif recul de la demande interne et plus particulièrement des dépenses en capital effectuées par les entreprises. Les variations de stocks ont ainsi amputé la croissance à hauteur de 1,1 point de PIB sur l'ensemble de l'année et de 1,4 point en rythme annualisé au cours de chacun des deux derniers trimestres. Les dépenses d'investissement productif ont reculé, pour leur part, de 0,7 % en volume en 2012, mais ce recul s'est amplifié au cours du quatrième trimestre à -4,8 % l'an.

La dépense des entreprises paraît peu à même de se redresser à court terme. Si les industriels ont indiqué en janvier que leurs dépenses d'investissement pourraient rester stables en 2013 par rapport à leur niveau de 2012, on sait que, par le passé, la prévision formulée en janvier pour l'année en cours a dépassé de 5 points en moyenne l'évolution de l'investissement constatée un an plus tard. Surtout, plusieurs indicateurs suggèrent un attentisme persistant mais également d'une fragilisation accrue de la situation financière des entreprises. Ainsi, le nombre de demandes de délais pour le recouvrement des cotisations Urssaf s'est vivement redressé en fin d'année dernière au point de dépasser le niveau record qui avait été inscrit courant 2009.

La contraction des dépenses d'investissement s'est accompagnée au cours du second semestre 2012 d'un repli de l'emploi salarié marchand. Aucun signe d'inflexion vers le haut ne se dessine dans les enquêtes de conjoncture, les opinions sur les effectifs prévus restant dégradées.

En conséquence, la masse des salaires et traitements bruts versés par le secteur marchand a sensiblement ralenti en fin d'année, de sorte qu'elle serait strictement stationnaire en termes réels. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages serait quasiment stable en glissement sur un an en fin d'année (+0,1 %), une situation qui contribue à expliquer la stagnation des dépenses de consommation des ménages mesurée en volume sur l'ensemble de l'année. Ces dernières ont, en revanche, progressé en fin d'année, à l'aide d'un probable affaiblissement de l'effort d'épargne. Sur l'ensemble de l'année écoulée, le taux d'épargne des ménages serait ressorti à 16,1 %, au même niveau quasiment qu'en 2011.

France Investissement des entreprises non financières



Source : Insee

© Coe-Rexecode

La progression même modeste des dépenses de consommation sera probablement difficile à rééditer. De fait, les opinions des commerçants de détail du commerce spécialisé comme non spécialisé sur leurs intentions de commandes comme sur leurs ventes s'inscrivent à un niveau très bas en début d'année.

Cette observation suggère qu'un repli des dépenses de consommation pourrait intervenir. Les immatriculations de véhicules particuliers ont d'ailleurs amplifié leur recul en début d'année. En outre, les conditions d'octroi de crédit aux ménages à des fins de financement de leur habitat ou pour le crédit à la consommation paraissent se durcir de nouveau depuis deux mois.

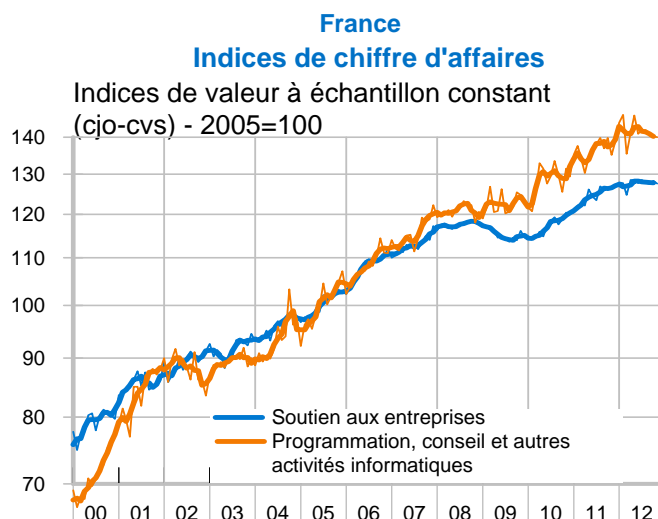
Au total, l'évolution récente de l'économie française confine à un retour dans une phase récessive d'ampleur limitée.

Le volume du PIB de l'économie française pourrait reculer de 0,1 % en 2013. Tout éventuel redémarrage consécutif de l'activité ne saurait rester que très progressif dans un contexte de recul des revenus disponibles réels des entreprises comme des ménages courant 2013. La consolidation budgétaire serait plus marquée en 2013 qu'elle ne l'a été en 2012. Elle pèsera sur la trajectoire de la demande interne en 2013 et sur la croissance. Les hausses de prélèvement programmées pour 2013 associées à la maîtrise annoncée des dépenses publiques permettraient un recul du poids du déficit public. Celui-ci serait ramené à 4,5 % en 2012 puis à 3,6 % en 2013 et 2,9 % en 2014.

La sanctuarisation de l'objectif de déficit public dès 2013 supposerait alors de mettre en œuvre des mesures complémentaires, une option qui paraît abandonnée.

Résilience des activités des services des entreprises

Nous apprécions la dynamique du secteur de la Branche IDCC 1486 à travers l'évolution des secteurs d'activité de soutien aux entreprises (qui regroupent notamment informatique / Numérique, le conseil de gestion, l'ingénierie, la R&D scientifique ainsi que les services administratifs...)



Source : Insee

© Coe-Rexecode

Les activités des services paraissent avoir été l'un des secteurs les plus résilients au choc associé à la crise de la dette souveraine des pays d'Europe du Sud. Elle a connu une nouvelle hausse de son activité en 2012. Son rythme de croissance s'est toutefois modéré. Dans la branche du secteur informatique / Numérique, le chiffre d'affaires a progressé jusqu'à l'été. Il a reculé depuis.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne l'évolution de l'activité des services de soutien aux entreprises.

Après une phase d'hésitation en début d'année, le chiffre d'affaires du secteur a rebondi et plafonne depuis juillet. Par rapport à janvier-novembre 2011, il est en hausse de 2,6 % (contre 6,2 % en 2011).

Si les chiffres d'affaires sont restés plutôt bien orientés, en revanche, le climat des affaires se dégrade vivement dans le secteur des services du secteur de la Branche IDCC 1486 selon les récentes enquêtes de conjoncture publiées par l'INSEE. Connu jusqu'en février 2013, le solde d'opinions des chefs d'entreprises du secteur des services de soutien aux entreprises sur la tendance prévue s'est nettement détérioré. Il l'est bien plus qu'en 2009 au plus fort de la précédente récession. Les chefs d'entreprises du secteur des services de l'information et communication sont également pessimistes dans leurs anticipations d'activité au cours des prochains mois.

L'appréciation des chefs d'entreprises quant à l'évolution de l'emploi s'est dégradée dans les deux secteurs. Selon la dernière enquête réalisée par l'INSEE en février 2013, peu de créations d'emploi sont prévues dans les mois à venir, les chefs d'entreprises paraissant très pessimistes dans leurs anticipations de recrutement. Par ailleurs, l'inflation ayant évolué au rythme de 2% par an au troisième trimestre, la hausse du salaire réel s'est modérée à 0,1 % sur un an troisième trimestre dans le secteur des services de soutien aux entreprises (contre 0,2 % en 2011 et 0,3 % en 2010).

Le salaire réel n'a pas progressé au cours de la même période. Par ailleurs, l'inflation ayant évolué au rythme de 2% par an au troisième trimestre, la hausse du salaire réel s'est modérée à 0,1 % sur un an troisième trimestre dans le secteur des services de soutien aux entreprises (contre 0,2 % en 2011 et 0,3 % en 2010).

L'évolution des prix de production dans les services est hétérogène. Dans le secteur de l'information et communication, un recul des prix a été observé depuis le début de l'année dans la plupart des branches, notamment dans celle des services de informatique / Numérique (-0,6 % sur un an au troisième trimestre 2012).

De leur côté, les prix des activités notamment de conseil en gestion, et études de marchés ont baissé respectivement de 0,6 %, et 0,5 % sur un an au troisième trimestre. Les chefs d'entreprises du secteur de la Branche IDCC 1486 anticipent la poursuite du recul des prix de production des services. Ceci viendrait peser sur les résultats d'exploitation des entreprises du secteur. Malgré un redressement pour la première fois depuis le premier trimestre 2011, l'excédent brut d'exploitation (EBE) reste faible dans le secteur des services de soutien aux entreprises. Au troisième trimestre, il est inférieur de 12,2 % au record enregistré au premier trimestre 2008.

Selon la dernière enquête de l'INSEE en janvier 2013, les difficultés de trésorerie dans les services du de la Branche IDCC 1486 s'accroissent. Les chefs d'entreprises, tant dans le secteur de l'information et communication que dans celui des activités de soutien aux entreprises, estiment que les résultats d'exploitation de leurs entreprises resteraient dégradés au cours des prochains mois.

b) CONJONCTURE ECONOMIQUE 2012 ET PERSPECTIVES PAR METIERS

• NUMÉRIQUE

En avril 2012, 35 000 recrutements dont 30 000 cadres étaient attendus.

Les recrutements sont restés dynamiques mais se sont avérés en baisse et moins bien orientés au 2^{ème} semestre 2012.

Des difficultés sont à noter pour trouver des candidats en adéquation avec les profils recherchés, mais secteur reste favorable pour l'insertion et l'emploi des jeunes diplômés.

Le contexte économique pèse sur la croissance et le budget des directions d'information depuis le 2^{ème} semestre 2012.

Les facteurs de résistance sont les projets de rationalisation, d'innovation et de transformation.

- **2012 : croissance faible (+0,7%) :**
 - Logiciels : +1,6% ;
 - Conseil en Technologies : +2%.
 - Conseil en informatique : 0 % ;
 - Baisse du volume des commandes, maintien de pression sur les prix, tensions avec les clients.
 - Edition de logiciels : +1,6 %
 - Maintien d'un « bon » niveau d'activité » dans les PME ;
 - Performances contrastées pour les grands éditeurs (dégradation au second semestre 2012

- **2013 : croissance attendue de zéro :**
 - Conseil en informatique : -0,9% ;
 - Baisse du volume des commandes, maintien de pression sur les prix, tensions avec les clients.
 - Edition de logiciels : +1,3%
 - Maintien d'un « bon » niveau d'activité » dans les PME ;
 - Performances contrastées pour les grands éditeurs (dégradation au second semestre 2012)
 - Conseil en Technologies : +1%

• INGÉNIERIE

Le ralentissement des investissements publics, les incertitudes sur le devenir de certains projets industriels localisés en France, mais aussi l'impact du forfait social, tous ces facteurs freinent les indicateurs de croissance du secteur.

En France, on constate un ralentissement dans la réalisation des projets de construction (bâtiment, infrastructure et aménagement), une extrême tension des acteurs du secteur automobile et à l'inverse un dynamisme assumé des sociétés de l'aéronautique et de l'énergie avec néanmoins des interrogations sur l'avenir.

Les petites et moyennes entreprises souffrent du manque de visibilité, et basent leur politique de recrutement sur la fréquence des projets. Les grands groupes d'ingénierie parlent beaucoup plus de recrutement de remplacement que de créations de postes. Les entreprises présentes à l'international semblent plus confiantes.

En 2013, le secteur de l'ingénierie devrait faiblement progresser voire stagner. La carence en investissement pénalise l'innovation, et donc l'amélioration de la compétitivité-qualité des produits français. Face à ces faiblesses structurelles et à un environnement européen peu porteur, le commerce extérieur pèsera sur la croissance.

Selon le – ou les - secteur (s) dominant (s), les prévisions sont contrastées. L'évolution de l'activité en construction (bâtiment, infrastructure), en industrie automobile s'annonce négative; L'aéronautique ou la pharmacie affichent des prévisions positives prudentes.

• ÉTUDES ET CONSEILS

Dans l'ensemble, le second semestre 2012 s'est terminé en régression par rapport au premier semestre 2012. Au total, selon que les secteurs l'aient bien ou mal débutée, l'activité 2012 s'avère stable ou sensiblement négative. Deux exceptions à ceci,

- le Conseil en évolution professionnelle, porté en 2012 par l'accompagnement des restructurations, thématique qui devrait également lui assurer un bon premier semestre 2013 ;

- le Conseil en recrutement, coutumier de fortes amplitudes dans la variation d'activité, qui accuse une forte régression à fin 2012 ; en ce début d'année 2013, à l'exception du Conseil en évolution professionnelle, la situation est incertaine et la visibilité quasi-nulle.

En tout état de cause, on s'attend à un premier semestre 2013 négatif. On observera probablement de grandes différences de performances quelle que soit la taille ou la spécialité des cabinets. La capacité à aller chercher des missions à l'international pourrait être un facteur de compensation de l'activité.

• FOIRES, SALONS ET CONGRES

Premier semestre 2012 :

L'activité des foires et salons, principal segment du secteur, a enregistré au premier semestre 2012 des résultats honorables d'après les indicateurs OJS (Office de Justification des Statistiques).

Dans les salons grand public et professionnels, la participation des exposants est restée très stable sur la période (-0,1%). Des résultats très encourageants, dans le contexte économique actuel.

Globalement, la fréquentation présente une évolution de - 0,8% à session comparable. Malgré des indicateurs en volume plutôt stables ou légèrement en baisse, le climat d'affaires sur les manifestations est resté bon voire excellent. En effet, alors que le pays traverse une crise sans précédent, le « média salons offre une performance économique inégalée » d'après l'Union des Annonceurs.

Côté foires-expositions, elles enregistrent au premier semestre une baisse significative de la participation des exposants (-6%), la crise ayant fragilisé les PME/TPE régionales et locales qui n'ont souvent que ces événements pour développer leurs carnets de commandes ou réaliser du chiffre d'affaires immédiat. Malgré tout, le nombre des entrées de visiteurs dans les foires s'est plutôt bien maintenu (+1,5% avec la Foire de Paris / -1,4% sans la Foire de Paris).

Les chiffres complets sur l'année 2012 seront disponibles en avril 2013. Ils devraient confirmer que les salons restent plus que jamais des laboratoires d'innovation et de progrès pour les filières et les PME concernées. Et que les foires valorisent tous les talents présents dans les territoires tout en créant du lien entre les gens. Néanmoins des points d'interrogation subsistent pour l'année 2013.

Second semestre 2012 :

Il se termine dans de bonnes conditions pour les salons ; le Mondial de l'Automobile a vu sa fréquentation maintenue et le climat d'affaires y a été excellent. Le salon du Chocolat également a enregistré un record d'entrées et sa première session au Brésil (Baïha) a été un succès.

Dans les salons professionnels, les organisateurs constatent également une forte adéquation du produit salon avec la demande des professionnels : Maison et Objet en septembre a

enregistré une augmentation de 4% de ses m² nets et du nombre de ses exposants à session comparable, le salon de l'Élevage à Rennes (Space) a connu une croissance de 10% de ses visiteurs étrangers par rapport à l'an dernier ; la dernière session du salon Tax Free à Cannes a accueilli +3,6% d'acheteurs professionnels et à Bordeaux, le salon biennal Vinitech – Sifel a fermé ses portes sur un succès de fréquentation de l'ordre de +10% par rapport à 2010. La consolidation du marché des salons est en marche.

Concernant les foires, le paysage est plus contrasté mais permet néanmoins de relever quelques bonnes performances à l'image de la Foire Européenne de Strasbourg qui enregistre une hausse de 5% de son visitorat.

Dans les événements d'entreprises, le dernier baromètre de l'ANAÉ Opinion WAY a souligné que 64% des annonceurs investissent jusqu'à 24% de leur budget global de communication (hors achat d'espace) sur des opérations événementielles.

Chez les prestataires de services, lorsque la prestation proposée apporte « un vrai plus » au client, le succès est au rendez-vous.

Mais la difficulté pour les opérateurs traditionnels est de proposer une offre pertinente dans un univers où la structure de coût des salons a beaucoup évolué. Entre 2008 et 2011, d'après l'étude CSA conduite pour FSCEF en mars 2012, les dépenses de marketing sont passées d'une moyenne de 35% du total à 49% de l'ensemble des dépenses, réduisant ainsi les « dépenses techniques » de 19% à 16%.

Résultats de l'étude sur les retombées économiques des congrès

FSCEF a pris part à une étude collective menée par les principaux acteurs du secteur^[1] et qui établit que les congrès ont été à l'origine de retombées économiques d'un montant de 1,6 milliard d'euros en France en 2011. A elle seule, la capitale, avec 1,1 milliard d'euros, est à l'origine des 2/3 des retombées économiques nationales sur ce segment d'activité. Une proportion que l'on retrouve également sur l'emploi, l'activité générant 30 000 emplois à temps plein en France.

D'après l'étude, les sites français ont accueilli 1 800 congrès en région et 1 000 à Paris Île-de-France, pour 1,6 million de congressistes, répartis à 50% environ entre la région francilienne et les métropoles régionales.

2011 a été une bonne année pour les congrès en France, et en Ile-de-France en particulier.

L'international représente un aspect majeur du développement des congrès. 56% des retombées économiques nationales sont ainsi générées par les 22% de congressistes étrangers, part qui se hisse à 62 % en Ile-de-France.

Pour mémoire, les retombées des seuls salons et foires en France avaient été estimées à 5,8 milliards d'euros dont 4,1 milliards d'euros pour l'Ile-de-France en 2010, d'après l'étude publiée en juin 2011^[2].

La mise en place d'un environnement légal et fiscal qui ne soit pas un handicap pour leur compétitivité est néanmoins essentielle.

^[1] Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), France Congrès, l'Office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP), Foires Salons Congrès Evènements de France (FSCEF), l'Office de Justification des Statistiques (OJS), VIPARIS, le Comité des Expositions de Paris (CEP), la DGCIS, Atout France et MPI ; ^[2] Etude disponible sur le lien suivant : http://www.fscef.com/medias/fichiers/retombees_economiques_etude_version_publique.pdf

- **TPE/PME**

L'enquête, dont l'analyse est présentée ci-dessous, a été réalisée par mail par CINOV auprès de ses adhérents, en janvier 2013.

Cette étude a été complétée par **189 membres CINOV**, soit un taux de retour de 9.5% qui permet d'obtenir une représentativité des résultats satisfaisante.

Ces cabinets comptent en moyenne 8 collaborateurs et sont répartis sur tout le territoire (DOM TOM compris).

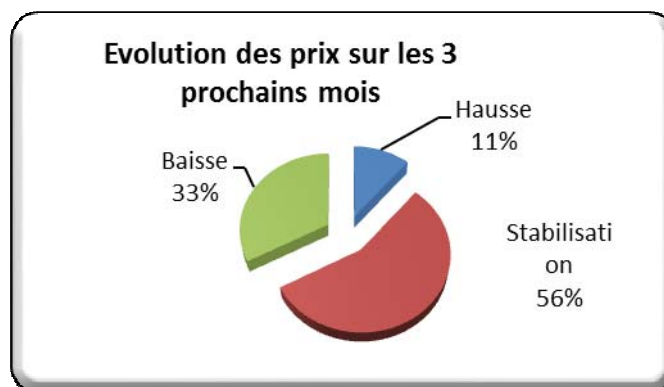
L'enquête ne tient pas compte des groupements affiliés, mais prend en compte l'arrivée de 3SCI (devenu CINOV IT avec la fusion avec CICF Informatique).

Elle présente la situation économique et la trésorerie par secteur d'activité et par région.

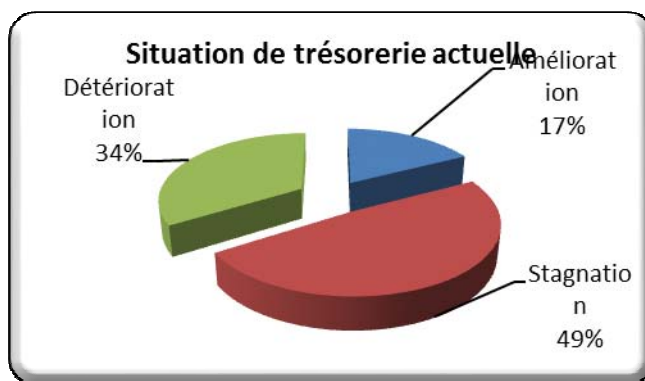
La répartition des répondants par secteur d'activité est la suivante :

- Ingénierie : 73 %
- Conseil : 23 %
- Numérique : 4 %

Situation financière des membres



La baisse des prix pour plus de 30 % des répondants est un point particulièrement inquiétant car cela peut avoir un impact sur la qualité des prestations, le niveau de stress. Dans certains cas, les prix sont à un niveau indécent qui ne permet pas d'investir dans la recherche, l'innovation et la formation.

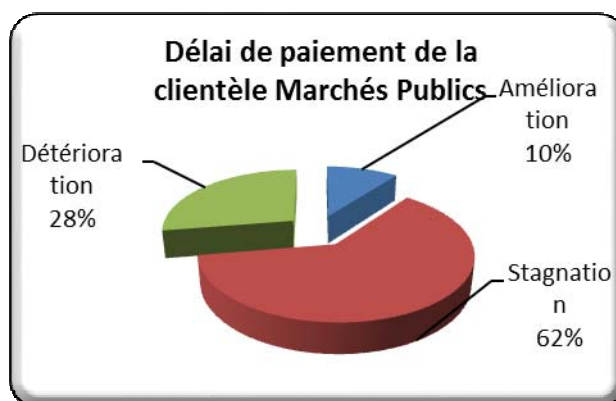


Globalement, la situation est stable par rapport à 2012. Cependant, cette stabilité générale cache de nombreuses disparités selon les régions et les syndicats interrogés. Le secteur du conseil a notamment une situation de trésorerie supérieure à la moyenne alors que dans numérique 43% des répondants notent une détérioration de leur trésorerie et ainsi que 39% des répondants dans l'ingénierie.

La situation est encore plus délicate dans certains secteurs comme pour l'infrastructure où 64 % des répondants du syndicat CINOV Infrastructures et Environnement note une dégradation de leur situation de trésorerie.

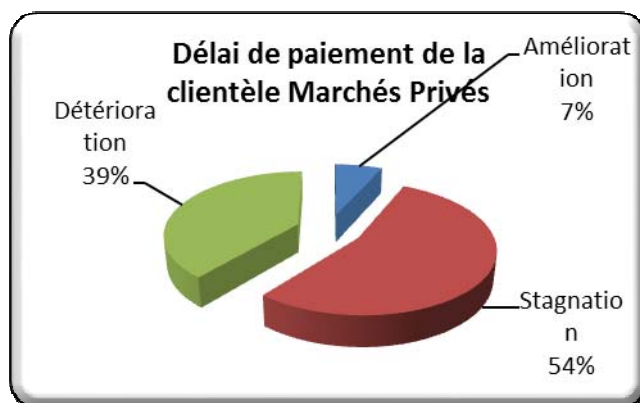
Les régions Est et Auvergne-Limousin notent également une situation particulièrement tendue de leur trésorerie.

Evolution des délais de paiement



Les délais moyens de paiement sont stables, néanmoins on constate que les marchés publics sont légèrement mieux positionnés que les marchés privés. Pour ces derniers, la tendance à l'allongement des délais est, en effet, plus marquée.

Autre tendance inquiétante : on constate que les grandes entreprises ont plus tendance à ne pas respecter les délais de paiement, ce qui peut avoir des répercussions très négatives sur les trésoreries des PME.



Visibilité sur 2013

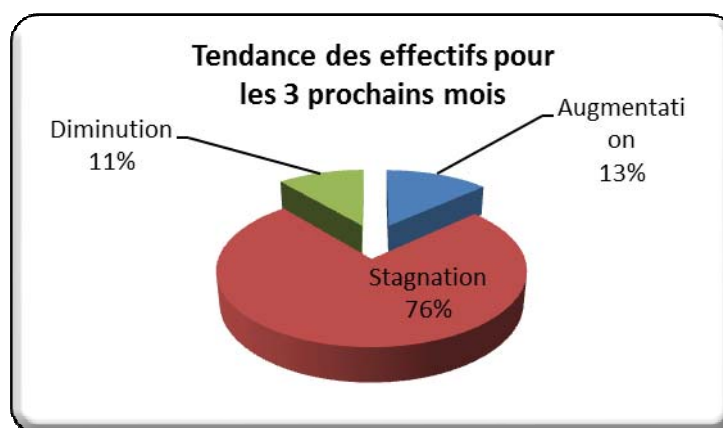
Carnet de commandes moyen : 5.8 mois

Même si le carnet de commandes moyen est encore jugé acceptable, on note une évolution négative par rapport à l'année 2012 (6.5 mois). **L'absence de visibilité sur le deuxième semestre 2013 est inquiétante.**

Les carnets de commandes continuent de se remplir mais avec des délais de décision de plus en plus longs.

Ici encore, on retrouve quelques disparités importantes avec par exemple la région Normandie qui dispose d'un carnet de commandes de 10 mois permettant presque de couvrir l'année à l'inverse de la région Réunion-Mayotte dont le carnet de commandes moyen est très en dessous de la moyenne nationale.

Par secteur d'activité, on retrouve également quelques différences avec CINOV RESTAUCONCEPTEUR qui dispose de 9 mois sécurisés alors que pour les métiers du numérique, le carnet de commandes moyen est en dessous du seuil des 3 mois.



80% des sondés disposent encore de capacité de production non utilisée, ce qui est encore en augmentation par rapport à 2012 (63%) et peut laisser craindre une diminution des effectifs plus fortes que celle du graphique ci-dessus, si la situation ne s'améliore pas au cours du deuxième semestre 2013.

International / Exportation



Comme le montre le graphique, ci-dessus, les répondants n'ont pas une stratégie d'exportation massive ; Ce qui peut s'expliquer par les difficultés d'accès, la méconnaissance des marchés frontaliers et par les risques de défaut de paiement qui pourraient fragiliser ces structures de petite ou moyenne taille.

Focus sur les principales problématiques rencontrées par le secteur :

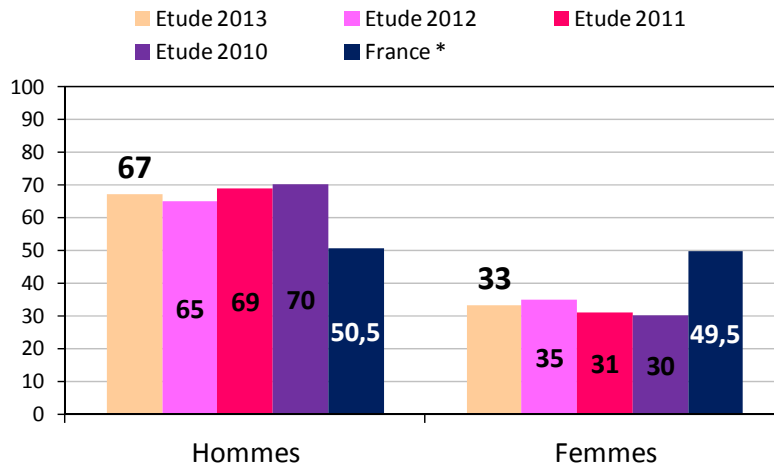
- Grande incertitude sur 2013 (pas de mesures incitatives de l'Etat, baisse des financements publics, délai de décision de plus en plus long, marché tendu du fait de la crise et du cycle des collectivités territoriales...)
- Instabilité juridique et sociale (modifications des charges sociales des dirigeants, nouvelles modifications de la loi de finance...)
- Pression des banques et organismes financiers qui demandent la prudence en 2013
- Concurrence déloyale de l'ingénierie publique
- Evolutions des missions, des réglementations... sans évolutions des rémunérations.
- Massification des achats qui excluent les PME
- Difficultés à faire connaître le véritable prix de la prestation intellectuelle
- Vive concurrence entre les architectes, qui diminue le pourcentage général dévolu à l'équipe de maîtrise d'œuvre dans un marché de construction où les prix baissent déjà.
- Baisse générale des prix dans le secteur public, particulièrement pour les Infrastructures.
- Critère financier encore trop prédominant dans la sélection des offres (toute activité confondue).

II. LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE

L'ensemble des données suivantes ressortent d'une étude IPSOS (appelée « l'étude ») diligentée par la Fédération SYNTEC et la Fédération CINOV au 1^{er} trimestre 2012 sur le fondement d'un panel d'entreprises représentatif (17% des salariés de la Branche).

a) Répartition par sexe

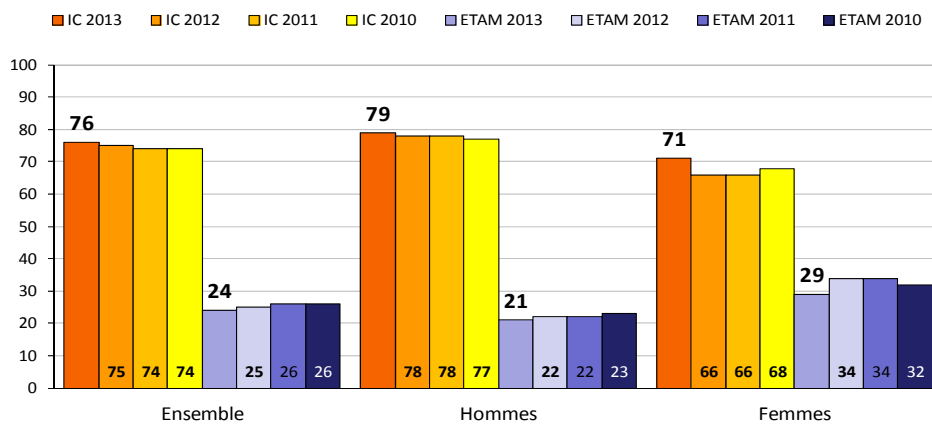
La branche se distingue par une forte représentation majoritaire des hommes : 65% d'hommes / 35% de femmes (en France, au sein de la population salariée, on compte 50,5% d'hommes et 49,5% de femmes – Eurostat 2012).



*: Chiffres Eurostat – 2012

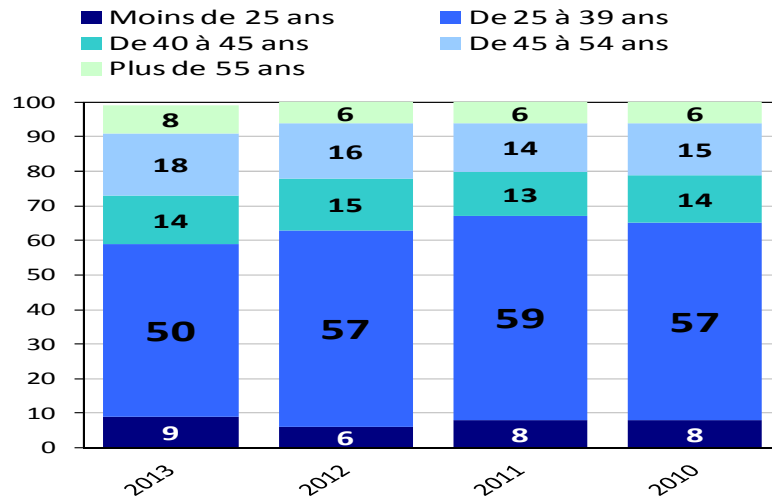
b) Répartition par sexe et catégorie

La branche emploie 76 % d'IC pour 24 % d'ETAM – un résultat stable comparé à 2010 et 2011 et 2012.



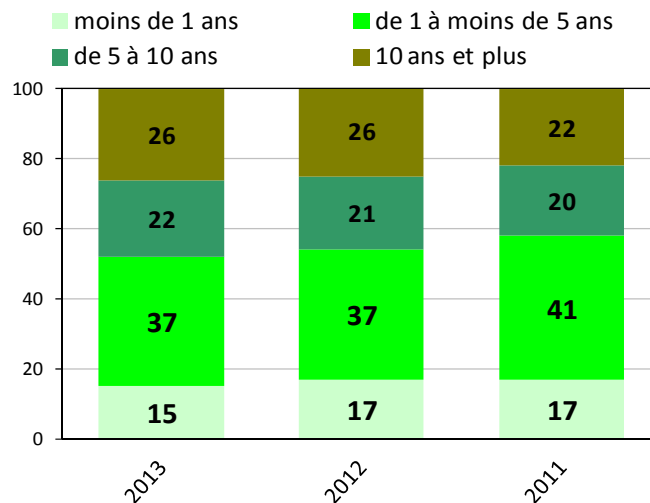
c) Répartition par âge

50% des salariés de l'étude ont entre 25 et 39 ans. La moyenne d'âge dans la Branche est de 35 ans.



d) Répartition par ancienneté

Aujourd'hui 48% des salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté contre 47% l'an passé et 42% en 2011.

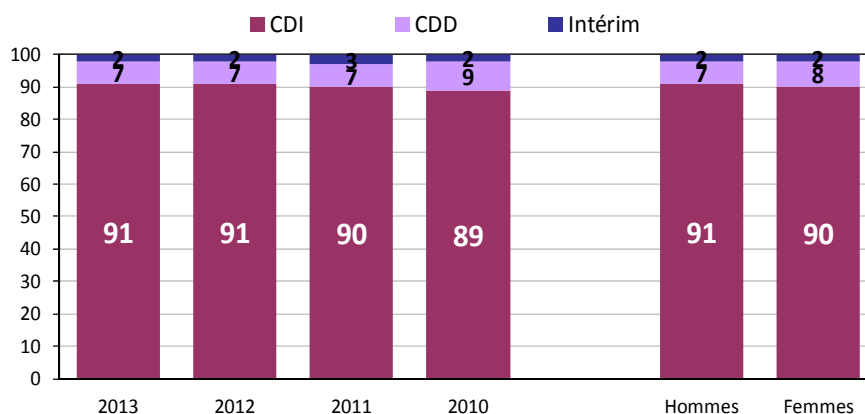


L'ancienneté moyenne dans la Branche est de 6 ans* (6 ans en 2012, 8 ans en 2011). Pas de différences entre hommes et femmes sur cette ancienneté moyenne.

**Résultat basé sur la moyenne de l'ancienneté déclarée dans le cadre de l'enquête.*

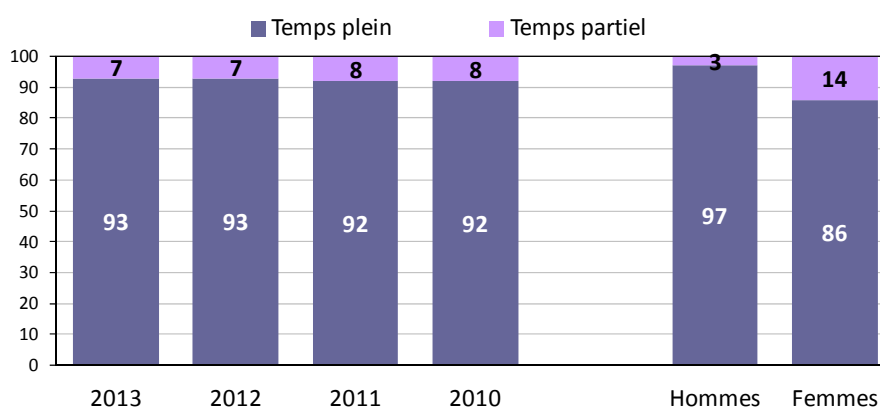
e) Répartition par type de contrat

91 % des salariés des salariés sont en CDI. Le recours à l'intérim reste marginal (2%).



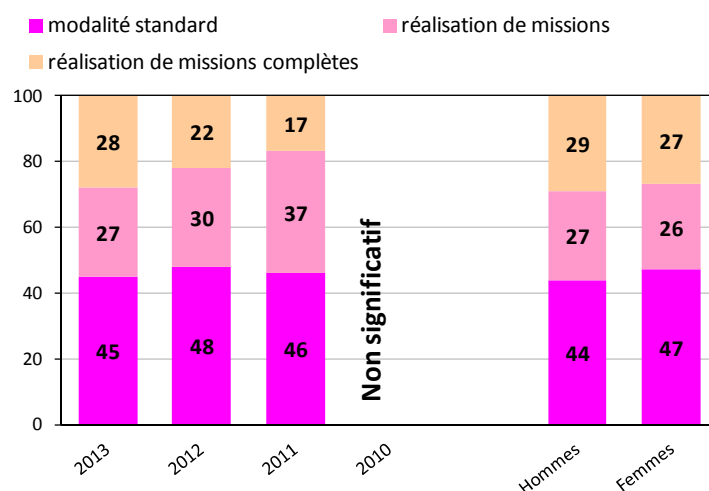
f) Temps plein ou temps partiel ?

Une très grande majorité des salariés de la Branche sont à temps plein. Des résultats très stables sur l'ensemble des vagues. 14% des femmes et 3% des hommes sont concernées par le temps partiel.



g) Durée du travail : répartition par sexe et par modalités

Une majorité de salariés de la branche sont en modalité 1 (modalité standard) ou 2 (réalisation de mission). 28% des salariés sont en « réalisation de missions complètes » (29% des hommes / 27% des femmes).



III ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE ET LES PRÉVISIONS ANNUELLES OU PLURIANNUELLES ÉTABLIES

a) Embauches : maintien des embauches en 2012

Après deux années de progression du nombre d'embauche au sein de la branche (+16% entre 2010 et 2011 et +33% entre 2009 et 2010), on note cette année stabilisation. Cette stabilisation est présente sur toutes les tailles d'entreprise à l'exception des petites (moins de 20 personnes).

En 2009, les embauches concernaient 14% de l'effectif de la branche. Elles ont concerné 20% de l'effectif de la branche en 2010 et 23% de l'effectif de la branche en 2011. En 2012, elles ont concerné 20% de l'effectif de la branche. En 2013, 390 entreprises envisagent dès à présent d'embaucher (55% des entreprises, une proportion similaire à celle de l'an passé, même époque).

	Nombre des embauches 2011	Effectifs totaux 2011	% embauchés 2011	% Embauchés 2011 / effectifs 2011	Nombre des embauches 2012	Effectifs totaux 2012	% embauchés 2012	% Embauchés 2012 / effectifs 2012	évolution 2012-2011	%
moins 20	1951	8639	5%	23%	2116	9377	6%	23%	164	8%
De 20 à 49	2802	10917	7%	26%	2284	11359	6%	20%	-518	-18%
De 50 à 199	10030	35263	25%	28%	9499	37265	26%	25%	-531	-5%
De 200 à 499	14425	68600	36%	21%	13566	72145	37%	19%	-860	-6%
De 500 à 999	976	3854	2%	25%	725	4097	2%	18%	-251	-26%
1000 et plus	10184	48282	25%	21%	8873	51081	24%	17%	-1311	-13%
Total	40369	175554	100%	23%	37062	185324	100%	20%	-3306	-8%

b) Départs

Les entreprises de la Branche déclarent **moins de départs en 2012** qu'en 2011. On voit ainsi s'amplifier la tendance déjà notée entre 2010 et 2011 quand entre 2009 et 2010 les départs ont progressés de 5%. En 2011, les départs ont concerné 21% des effectifs contre 17% en 2012. A noter, en 2012, que les départs à la retraite restent stables.

	Nombre des départs 2011	Effectifs totaux 2011	% départs 2011	% départs / effectifs 2011	Nombre des départs 2012	Effectifs totaux 2012	% départs 2012	% départs / effectifs 2012	évolution 2012-2011	%
moins 20	1226	8639	3%	14%	1420	9377	4%	15%	194	16%
De 20 à 49	7670	10917	20%	70%	2149	11359	7%	19%	-5521	-72%
De 50 à 199	7670	35263	20%	22%	8003	37265	25%	21%	333	4%
De 200 à 499	11850	68600	31%	17%	11117	72145	35%	15%	-733	-6%
De 500 à 999	772	3854	2%	20%	767	3769	2%	20%	-5	-1%
1000 et plus	8550	48282	23%	18%	8117	51081	26%	16%	-434	-5%
Total	37739	175554	100%	21%	31573	184996	100%	17%	-6166	-16%

Nota : calculs sur la base des données de l'enquête de l'année en cours.

c) Stabilisation en termes d'embauche / des départs → sur périmètre constant : une augmentation des effectifs qui se maintient

Si on examine l'évolution des effectifs, en prenant les entreprises présentes sur les trois dernières années et renseignant correctement les trois questions. On observe une progression notable des effectifs sur 2012 (supérieure à la progression entre 2010 et 2011).

- 2013 : 177 155,478 Le début de l'année 2013 marque une stabilisation (base : janvier/février 2013) ;
- 2012 : 177 270,338 +5,1%
- 2011 : 168 632,228.

IV LES ACTIONS ÉVENTUELLES DE PRÉVENTION ENVISAGÉES COMPTE TENU DES PRÉVISIONS

a) Accord de Branche du 19 février 2013 relatif à la Santé et aux risques psychosociaux au Travail (ANNEXE 1)

S'appréhendant dans un cadre nécessairement pluridisciplinaire, et dans le cadre d'une prise en charge collective, la préservation et l'amélioration de la Santé au Travail sont une priorité pour les partenaires sociaux de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'ingénieurs-conseils, Sociétés de Conseil.

Les négociations engagées depuis 2 ans, et organisée dans le cadre de l'accord de méthode du 10 mars 2011, ont abouti à la signature le 19 février 2013 de l'accord national relatif à la Santé et aux risques psychosociaux par trois organisations syndicales représentatives des salariés dans la Branche.

Cet accord, prenant effet au premier jour du mois civil suivant la date de publication de l'arrêté ministériel d'extension de l'accord au J.O, est conclu pour une durée de trois ans à compter de la date de son entrée en vigueur. Les parties se rencontreront dans les douze mois précédents l'échéance du délai de trois ans afin de déterminer autant que besoin, notamment à partir des remontées produites dans le cadre du suivi mise en place, les évolutions possibles de l'accord.

Cet accord, réel progrès social au regard du nombre restreint d'accords de branches sur le sujet, est le **point de départ d'une véritable démarche paritaire** de bien être, d'efficacité au travail et de prévention, au plus près des exigences et des spécificités des métiers de la Branche à deux niveaux :

- ✓ La mise en place de normes et incitations dans le cadre de l'accord de Branche ;
- ✓ La mise en place d'actions paritaires complémentaires, afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de la démarche de protection et de préservation de Santé des salariés :
 - L'élaboration d'un document paritaire unique de Branche relatif aux risques professionnels ;
 - L'élaboration d'un guide pratique paritaire de Branche, véritable source de bonnes pratiques et d'outils pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise et rappelant :
 - Les mesures contribuant à la « qualité de vie » au travail ;
 - Les rôles et missions des CHSCT et des délégués du personnel ;
 - Les principes et bonnes pratiques à respecter.
 - L'élaboration et la diffusion d'un module de formation à la santé et prévention RPS qu'il sera possible de suivre en e-learning, permettant au salarié de se former.

L'accord s'articule autour de 6 domaines que les partenaires sociaux signataires de l'accord national considèrent comme majeurs pour la Branche au regard de ses spécificités :

- 1) La **prévention des risques professionnels et des risques psychosociaux** au travail à laquelle tous les acteurs de la prévention seront associés pour la mise en place de moyens suffisants permettant de toujours améliorer les conditions de travail ;
- 2) Un **renforcement des moyens du CHSCT** au moyen :
 - De la création d'un crédit additionnel d'heures annuel forfaitaire, adapté à chaque type d'entreprise dans le cadre de la mise en œuvre des plans de prévention ;
 - De la mise en place d'une coordination périodique des CHSCT dans les entreprises d'un même groupe ou d'établissements d'une même entreprise.
- 3) Un renforcement de la protection de la Santé au Travail et de la prévention des risques au regard de la **durée du travail et du respect de la frontière vie professionnelle/vie privée**, en particulier :

- Pour l'ensemble des salarié, un suivi régulier de la durée et de la charge de travail, à la fois dans l'entreprise mais également en dehors ;
 - Pour les salariés en réalisation de mission en autonomie complète (forfaits annuel en jours), dans le cadre de la mise en place d'un suivi objectif, fiable et contradictoire.
- 4) La mise en place d'une **organisation des conditions de travail des salariés en mission chez le client et la garantie d'un accompagnement et d'un suivi des salariés concernés**, en particulier dans le cas de missions multiples, permettant notamment de une amélioration des conditions de travail chez le prestataire et de prévenir les situations de risque psychosocial ;
- 5) La mise en place **d'actions de formation, d'information et de communication** assurant une prévention efficace des risques professionnels :
- Formation de sensibilisation, de méthodologie, d'évaluation et de prévention des risques destinée aux membres du CHSCT, au management et aux personnes en charge de la santé/sécurité dans l'entreprise ;
 - Création d'une mesure de développement des réseaux, permettant l'échange sur les pratiques professionnelles.
- 6) Un **suivi de l'accord dans le cadre des instances paritaires nationales** (Commission Paritaire Nationale de Négociation de la Convention Collective, ADESATT, OPNC).

b) Formation professionnelle

1) *La signature de deux accords importants au second semestre 2012.*

Soucieux de donner aux entreprises et aux salariés de la Branche les meilleurs atouts en matière de formation, les partenaires sociaux ont signé deux accords majeurs :

- Avenant du 12 septembre 2012 à l'accord sur la formation professionnelle portant sur la répartition de la contribution au FPSPP et sur les conditions de mise en œuvre de la Période de Professionnalisation dans la Branche (en cours d'extension) ;
- Accord du 10 octobre 2012 portant création de deux Commissions Paritaires Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPREFP) étendu par arrêté du 12 février, paru au JO du 22 février 2013.

2) *La politique de Formation de la Branche pour 2013 : voir ANNEXE 2*

c) GPEC

1) *L'Accord National du 03 Juillet 2008 sur la GPEC dans la branche*

Cet accord stipule la mise en place d'une démarche permettant aux différents acteurs de la Branche tant nationaux que régionaux – partenaires sociaux, entreprises, représentants des salariés – d'accompagner et de sécuriser les parcours professionnels des salariés.

Cette démarche doit être prospective, car son objectif est d'éclairer les entreprises sur les tendances d'évolution de l'environnement économique et technologique.

La Branche, s'appuyant sur son observatoire paritaire l'OPIIEC, a fait réaliser par le cabinet Right Management une première étude visant à identifier les évolutions prospectives des activités et métiers de la Branche.

Cette étude restituée à la CPCCN du 15 décembre 2010 permet de :

- Comprendre l'évolution de l'environnement de nos métiers, d'en évaluer les impacts et identifier les secteurs les plus porteurs,
- Permettre aux différents acteurs de la Branche d'obtenir une vision et / ou un diagnostic des métiers émergents, des métiers en évolution, des métiers à risques, ainsi que les tendances à surveiller ou à approfondir.

Cette étude « GPEC dans la Branche – étape 1 » a été précédée de la réactualisation de l'étude flash confiée au cabinet Algoë portant sur les « conséquences de l'évolution des besoins en qualifications, compétences et formations », et restituée en septembre 2010 aux partenaires sociaux. L'étape 2 s'est achevée en 2011.

L'étape 3 a correspondu à la mise en place de l'observatoire dynamique des métiers. Instauré sur plusieurs régions/bassins d'emplois, cet observatoire suit aussi finement que possible les évolutions des offres d'emploi des entreprises de la Branche, secteur par secteur, en les comparant, entre autre, aux offres d'emplois des entreprises clientes.

L'observatoire a pour objectif de déterminer trimestriellement l'état de santé de l'emploi dans la Branche.

Les résultats, nécessitant d'être comparés à eux-mêmes sur plusieurs mois afin d'identifier les évolutions, mineurs ou majeurs des métiers (création de nouveaux métiers, disparition d'activités, évolution des professions, identification des métiers en évolution, des métiers sensibles, des métiers en risques et des besoins non couverts etc.), ils seront publiés en 2013 en prenant en compte 2012 et 2013, puis régulièrement par la suite.

d) Partenariats (ANNEXE 3)

(cf. annexe 3 : tableau des partenariats Fafiec).

e) Etudes de l'ADESATT

Dans le cadre de l'ADESATT, Association d'Etude et de Suivi de l'Aménagement du Temps de Travail, des études sont lancées :

Coût du travail
Document unique
E-learning
Accords atypiques

f) Etudes de l'OPIIEC

Dans le cadre de l'OPIIEC, Observatoire Paritaire des Métiers de l'Informatique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil :

1) L'Etude « gestion de projet en Ingénierie » a été réalisée en 2012.

2) Des études sont en cours :

Etude GPEC Etape 3 : Création d'un Observatoire dynamique)
Etude conseil et ingénierie en environnement
Mise à jour de l'étude sur les conséquences des évolutions des activités et de leur marché sur l'évolution des besoins en qualifications, compétences et formations
Formations et compétences Open Source en France

V L'ÉVOLUTION DES SALAIRES EFFECTIFS MOYENS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE

Les données reprises dans le tableau infra sont celles du FAFIEC car elles sont davantage représentatives que les éléments d'information issus d'une étude par sondage. A noter que les chiffres FAFIEC 2012 portent sur la masse salariale 2011.

N.B : Les données par âge et par sexe ne sont, à ce jour, pas disponibles.

SALAIRES (1)	2008			2009			2010			2011			EVOLUTION SALAIRES en % (2011/2010)
	Effectifs	Masse Salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	Effectifs	Masse Salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	Effectifs	Masse salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	Effectif s	Masse salariale	Moyenn e des salaires sur la base de la masse salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale 03/2012
TR < 10	120 367	4 034 105 171	33 515	118 921	4 009 617 821	33 717	119 995	4 157 162 491	34 644	122 884	4 337 404 034	35 297	1,88%
TR de 10 à 19	55 951	2 271 017 628	40 589	58 419	2 406 434 744	41 193	59 787	2 486 318 901	41 586	61 467	2 611 801 748	42 491	2,18%
TR de 20 à 49	90 100	3 905 128 136	43 342	89 904	3 905 416 456	43 440	91 593	4 063 704 493	44 367	93 968	4 244 385 389	45 168	1,81%
TR de 50 à 199	111 578	4 737 649 292	42 460	107 945	4 727 244 346	43 793	110 443	4 906 331 318	44 424	116 842	5 288 677 876	45 264	1,89%
TR de 200 à 499	80 795	3 434 406 151	42 508	80 295	3 386 118 411	42 171	83 132	3 602 066 146	43 329	79 436	3 644 558 757	45 880	5,89%
TR de 500 à 1999	104 726	4 512 070 205	43 085	111 004	4 762 160 106	42 901	107 005	4 715 348 986	44 067	109 778	4 874 041 706	44 399	0,75%
TR > 2000	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif
TOTAL	657 745	26 420 258 125	40 168	656 785	26 749 035 031	40 727	661 085	27 736 896 706	41 957	690 916	24 490 063 69 2	42 683	1,73 %

